



Un gros NIET de Roselyne Bachelot-Narquin pour toute réponse à l'urgence sociale dans les écoles d'architecture

Le 6 octobre dernier, les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires et CFTC-UNSA – représentatives au niveau national – demandent l'ouverture d'une négociation relative à l'évolution des rémunérations des enseignants contractuels à temps incomplet des écoles d'architecture.

En effet, ces enseignants contractuels bénéficient d'une rémunération indécente au regard de leur mission, de leur niveau de diplôme, de leur qualification, de leur expérience et de leur ancienneté (qui peut atteindre jusqu'à trente ans !). Ils sont rémunérés à l'indice majoré 332, correspondant au SMIC mensuel, soit 623 € nets mensuels pour un mi-temps. Ces disparités de traitement inadmissibles par rapport aux fonctionnaires titulaires ne sont pas dignes de l'enseignement supérieur du ministère de la Culture, d'autant qu'ils assurent le plus souvent des besoins permanents et des missions, notamment d'évaluation, semblables à celles des titulaires et qu'en définitive ils participent pleinement à la pédagogie des écoles et l'excellence de l'enseignement supérieur de l'architecture.

Notre revendication est fondée sur la justice sociale, la reconnaissance de la qualité des enseignements et la participation à l'excellence pédagogique de l'enseignement supérieur de l'architecture et qui se résume au principe « à travail égal, salaire égal » pour les enseignants contractuels.

Concrètement la proposition est la suivante :

- Compléter le cadre de gestion mise en place dans le cadre de la circulaire Filippetti en 2013 ;
- Prendre en référence les indices plancher et plafond de la grille salariale du corps des maîtres de conférences des enseignants chercheurs ;
- Construire un cadre de gestion entre les indices majorés 460 et 830 ;
- Reclassement des agents dans ce nouveau cadre de gestion ;
- Commencer l'application pluriannuelle de cette mesure dès 2022 pour répondre à l'urgence sociale des enseignants contractuels ;

Le 3 décembre, la ministre, par la voie de la cheffe du service de l'architecture, nous fait part verbalement de sa réponse négative à traiter l'urgence sociale de ses agents. Cette réponse est inacceptable pour notre organisation qui va tout mettre en œuvre, dans l'unité la plus large, pour gagner cette revendication. En outre, la situation du manque de moyens dans les écoles, le blocage de l'arrêté des taux de promotion pour les enseignants chercheurs depuis 2020, la lenteur des discussions pour la réévaluation de la grille salariale des enseignants chercheurs, en chantier depuis 2018 (!!) est à mettre dans le kit revendicatif global.

Mais Roselyne Bachelot-Narquin n'est pas en reste quand il s'agit de gagner du temps : elle enjoint son administration d'engager une énième étude sur les contractuels dans les écoles d'architecture, alors que l'inspection générale des affaires culturelles a déjà produit un rapport sur la réforme des Ensa et qu'elle poursuit une nouvelle enquête sur les

enseignements dans les Ensa. Que d'études et rapports pour ne pas répondre à l'urgence sociale !

Le pire est que cette nouvelle étude sur les non titulaires est externalisée et que projet de cahier des charges communiqué par l'administration donne des frissons dans le dos sur le devenir des enseignements dans les écoles et l'évolution statutaire des personnels en charge de ces missions. Mais là, surprise, quand notre organisation demande pourquoi l'examen du cahier des charges n'est pas réalisé en comité technique commun des écoles nationales supérieures d'architecture, l'administration répond qu'il faut faire au plus vite.

Bref, pour Roselyne Bachelot-Narquin il faut faire vite pour gagner du temps à ne pas répondre à l'urgence sociale des personnels contractuels enseignants !

Tous ensemble pour faire avancer la justice sociale dans l'enseignement supérieur de l'architecture.

En attendant de se retrouver dans une belle et nouvelle année de luttes et de victoires, bonnes fêtes à tous

Paris, le 17 décembre 2021